

LASSIGNY, *Lassigni, Lassegni, Lacheny, Lassigni-la-Potière*, entre *Amy, Candor* au nord., *Dive* à l'est, *Plessis-de-Royè* au midi, *Fresnières, Canny* à l'occident.

Cette commune est placée au centre du canton entre les coteaux qui constituent la région méridionale du pays, et les bois qui limitent la plaine du Santerre. Sa superficie inégale, sans être montueuse, est traversée par quelques filets d'eau souvent desséchés dans la saison estivale.

Le chef-lieu est rapproché de la limite méridionale; les maisons sont groupées en cinq ou six rues médiocrement larges et garnies d'une chaussée pavée; il n'y a qu'une seule place publique; les habitations sont pour la plupart couvertes en chaume.

Quoique *Lassigny* ait quelque importance par son étendue, ce lieu est presque stérile en souvenirs historiques.

Il est fait mention, dans l'Histoire du Vermandois, de biens situés dans cette paroisse, cédés aux évêques de Noyon en 1213 par Philippe-Auguste.

La seigneurie de *Lassigny* était en 1538 à Guillaume d'Humières, de la maison de ce nom, dont les enfans moururent sans postérité.

Elle appartenait dans le dix-huitième siècle au prince de Lauragais, et ensuite au prince d'Isenghien et d'Aremberg. On assure qu'il y avait en ce lieu un château fort qui fut détruit dans le seizième siècle : on n'en connaît plus l'emplacement.

La tour Roland, située du côté de Montdidier en sortant du bourg de *Lassigny*, paraît avoir été une construction distincte du château. Elle ne consiste plus qu'en une motte circulaire, ayant cent quatre-vingts mètres de circonférence, entourée de fossés larges de quinze mètres, et recouvrant une grande quantité de fondations, d'où l'on extrait journellement des pierres de taille et autres matériaux. On y a trouvé à différentes reprises des médailles, des ossemens, des fragmens de vase, des armes, etc. Le nom donné à ces débris vient de ce que, selon une tradition qui remonte à plusieurs siècles, le paladin Roland fut propriétaire de la forteresse; selon une autre tradition, aussi dénuée de preuves que la précédente, la tour Roland est un des points fortifiés dans le Vermandois par la maison de Coucy. Elle appartenait en 1789 à l'évêque de Noyon.

L'église de *Lassigny* n'était d'abord qu'une chapelle consacrée à la Vierge, le siège de la cure existait alors au hameau de la *Potière-Pesée*. On ne connaît pas la date précise de la translation du service paroissial dans l'édifice actuel, qui reconnaît saint Crépin et saint Crépinien pour patrons.

Cette église est un beau vaisseau en pierres de taille et grès, bien aéré, remarquable par sa solidité et par le soin avec lequel il est entretenu. Elle est longue de trente-deux mètres, large de dix-huit, élevée de onze mètres sous voûte. Sa forme est allongée : cinq gros piliers gothiques cannelés soutiennent de chaque côté les voûtes et divisent l'intérieur de l'édifice en trois nefs : le chœur, les chapelles latérales et trois travées sont de style gothique tertiaire ; il y a des vitraux de 1521 et 1542. On ajouta en 1633 trois nouvelles travées devenues nécessaires pour recevoir la population, lorsque cette église fut érigée en cure. Le clocher, qui était central, tomba vers 1680 pendant la messe dominicale, et tua cinquante personnes. On en construisit, au bout de la nef, un autre qui est carré, massif, haut de vingt-sept mètres, couronné par une galerie et terminé par un comble en ardoises ; ce clocher fut achevé en 1686.

Il y a un autel dédié à saint Genest, établi pour remplacer une chapelle du même titre qui fut brûlée en 1798 avec trente maisons. Un pèlerinage qui avait lieu de tout temps, pour la guérison des enfans malades, a été transporté à cet autel. Il y vient, le vingt août, un assez grand concours de trois lieues à la ronde.

La *Potière-Pesée* (*Poteriæ*), hameau de cent habitans, est situé au nord de *Lassigny* vers la limite du territoire. On y voit les restes de la chapelle Sainte-Anne, qui était autrefois l'église paroissiale ; ils sont convertis en ferme. Ce lieu formait une seigneurie distincte de celle de *Lassigny*, appartenant à l'évêque de Noyon.

La *Taulette* est une ferme au nord du chef-lieu.

La *Tuilerie* forme un écart entre *La Taulette* et *Lassigny*.

La ferme de *Malmaison*, autre écart entre *Lassigny* et la *Potière*, est, dit-on, construite sur un ancien couvent de Templiers ; il y avait une église qu'on a démolie depuis le commencement de ce siècle.

La route départementale de Beauvais à Noyon traverse de l'ouest à l'est le territoire et le bourg de *Lassigny*.

La commune ne possède qu'un presbytère, une école et une pompe. Le cimetière qui entourait l'église, et qui était trop restreint, a été transféré en 1832, loin des habitations.

Lassigny a trois foires annuelles.

Il y a dans l'étendue du territoire, des marnières, une cendrière, trois moulins à vent, une tuilerie. On y trouve quelques tisserands, mais la presque totalité de la population s'adonne aux travaux agricoles.

Contenance : Terres labourables, 1163 h. 15,30. — Jardins potagers, 38 h. 73,55. — Vergers et pépinières, 6 h. 79,95. — Prés, 113 h. 05,40. — Bois, 272 h. 82,45. — Friches, 7 h. 20,30. — Friches plantées, 18 h. 73,35. — Eaux, 0 h. 13,55. — Routes, chemins et places, 32 h. 06,25. — Propriétés bâties, 12 h. 05,45. — Total, 1664 h. 75,45.

Distance de Compiègne, 4 m. 5 k. — De Beauvais, 7 m. 5 k. — Marchés, Noyon, Ressons. — Bureau de poste, Noyon. — Population, 901. — Nombre de maisons, 228. — Revenus communaux, 558 fr. 55 c.